

# adie

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2020**

FINANCER, ACCOMPAGNER ET RELANCER  
LES PETITS ENTREPRENEURS EN FRANCE



**CHÉRIF**, CRÉATEUR D'UNE PLATEFORME DE LIVRAISON DE RESTAURANTS À BUSSY-SAINT-GEORGES (ÎLE-DE-FRANCE).



En couverture : Vignesh, traiteur indien à Lyon (Rhône).

## sommaire

### **5** MESSAGE DE FRÉDÉRIC LAVENIR, PRÉSIDENT DE L'ADIE

### **6** L'ASSOCIATION EN 2020

|  |    |
|--|----|
| Un manifeste depuis plus de 30 ans .....       | 7  |
| 40 246 financements octroyés .....             | 8  |
| L'impact social de l'Adie .....                | 9  |
| Des clients dans tous les secteurs .....       | 10 |
| Une présence partout en France .....           | 11 |
| Une année sur le front économique .....        | 12 |
| Des réussites territoriales et nationales..... | 14 |

### **16** RENDRE L'ENTREPRENEURIAT ACCESSIBLE À TOUS

|  |    |
|--|----|
| Aux côtés des entrepreneurs .....                      | 17 |
| Soutenir la création d'entreprise.....                 | 19 |
| Favoriser l'insertion des entrepreneurs informels..... | 21 |
| Accompagner les créateurs en activité.....             | 23 |
| Encourager la mobilité.....                            | 25 |

### **26** UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UNE MISSION

|  |    |
|--|----|
| Les salariés et bénévoles à l'unisson .....      | 27 |
| Le bureau et le conseil d'administration .....   | 28 |
| L'Adie à l'international .....                   | 29 |
| Les partenaires nationaux .....                  | 30 |
| Des partenaires engagés à tous les échelons..... | 31 |
| Un modèle économique robuste et maîtrisé.....    | 32 |



« L'entrepreneuriat populaire est un puissant levier de développement économique des territoires : il importe plus que jamais de le rendre possible. »

## MESSAGE DE FRÉDÉRIC LAVENIR, PRÉSIDENT DE L'ADIE

L'année 2020 a évidemment été une année très spéciale, chacun sait pourquoi : la crise sanitaire et les confinements successifs ont percuté avec une extrême violence l'activité des clients de l'Adie. Notre association s'est immédiatement et totalement mobilisée pour les aider à faire face : financements d'urgence, apports en quasi-fonds propres, accompagnement individuel renforcé, plaidoyer auprès des pouvoirs publics...

Or ce que nous avons vécu au long de cette année difficile, paradoxalement, nous donne à la fois énergie et optimisme. D'abord en raison de l'extraordinaire résilience des entrepreneurs, qui pour la plupart ont tenu : ils ont adapté leur modèle, réduit leurs coûts, préparé et anticipé la reprise, gardé confiance. Ils forcent le respect !

Ensuite, parce que l'engagement des salariés et bénévoles de l'Adie a été constant, enthousiaste et efficace depuis le premier jour, malgré les contraintes sanitaires et le bouleversement des habitudes de travail. Et parce que nos partenaires, collectivités, banques, entreprises, ont répondu présents sans hésiter, que ce soit pour financer massivement les fonds de prêts d'honneur ou pour soutenir nos actions d'urgence ou de relance. À toutes et tous, merci !

Enfin, parce que depuis l'été dernier, la dynamique de création d'entreprise est repartie fortement, signe incontestable d'une volonté collective d'aller de l'avant, de créer, de se battre. En un mot : là est le moteur de la relance !

Dès lors, comment ne pas vouloir, dans la crise économique qui s'annonce, conforter et conjuguer ces forces positives pour qu'en advienne le meilleur ? C'est ce que l'Adie n'a jamais cessé de faire par son action au quotidien sur le terrain pour accompagner et financer les projets. C'est aussi ce qu'elle ne cessera jamais de rappeler aux décideurs politiques, afin que les petits entrepreneurs locaux sortent enfin de l'angle mort des politiques publiques et en deviennent une priorité.

Car l'entrepreneuriat populaire n'est pas seulement un chemin d'inclusion sociale et d'accès à l'emploi : c'est aussi un puissant levier de développement économique des territoires, en phase avec l'aspiration des Français à une croissance solidaire et responsable, ancrée dans les lieux de vie et porteuse de sens. C'est pourquoi il importe plus que jamais *de faire en sorte que chacun, même sans capital, même sans diplôme, même sans relations, puisse réaliser son projet et créer son propre emploi.*

Telle est depuis sa fondation la raison d'être de l'Adie ; et la crise que nous traversons, l'économie de demain que nous imaginons — plus locale, plus soucieuse du bien commun — lui donnent une nouvelle et ardente actualité. Nous tous à l'Adie sommes fiers d'y travailler.



L'association  
en 2020

*Ophélie, éditrice de livres pour enfants à Douai (Nord)*

# UN MANIFESTE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

**L'Adie défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.**

**L'ASSOCIATION N'ACCEPTÉ PAS LE GÂCHIS DES TALENTS** qui ferait qu'en France la création d'entreprise serait réservée à ceux qui ont de l'argent, des diplômes ou des relations !

**SES SALARIÉS ET SES BÉNÉVOLES**, ne cessent jamais de promouvoir le droit à l'initiative économique pour toutes et tous et d'inventer de nouveaux dispositifs et de nouveaux discours.

**ENSEMBLE**, ils agissent concrètement, convaincus que cette vision est partagée par un nombre chaque jour croissant de citoyens, de décideurs et pour qu'elle le soit aussi par tous ceux qui sont encore encombrés de préjugés sur l'entrepreneuriat individuel et le crédit.

**ACTIVE SUR TOUS LES TERRITOIRES EN MÉTROPOLE ET EN OUTRE-MER**, organisée en un réseau de salariés et de bénévoles spécialistes du crédit et du conseil, l'Adie souhaite convaincre les entrepreneurs qu'elle saura les accueillir comme clients ou les orienter vers les partenaires les plus adaptés.

**L'ENSEMBLE DE SES MEMBRES** cherche à rendre simple, accessible, intelligible ce qui est perçu comme complexe pour lever les barrières de l'entrepreneuriat.

Et à partager avec le plus grand nombre son ambition et son enthousiasme :

■ **À TOUS CEUX QUI VEULENT ENTREPRENDRE**, DÉMONTRER L'INTÉRÊT DE POUSSER D'EMBLÉE LA PORTE DE L'ADIE,

■ **À L'ÉGARD DE SES CLIENTS, CRÉATEURS**, LES ENGAGER À TÉMOIGNER SIMPLEMENT DE LEUR EXPÉRIENCE D'ENTREPRENEUR AVEC L'ADIE,

■ **AVEC SES PARTENAIRES, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES, BANQUES, MÉCÈNES**, RENFORCER SON EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE SES RELATIONS,

■ **AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS**, AMPLIFIER SES PLAIDOYERS EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT POUR TOUS,

■ **ENVERS LES MÉDIAS ET L'OPINION PUBLIQUE**, METTRE EN ÉVIDENCE L'ORIGINALITÉ ET LA PERTINENCE DE SON ACTION ET DE SES COMBATS,

■ **HORS DE FRANCE**, CONTINUER DE FAIRE RAYONNER SES ACTIONS ET SES VALEURS.

**L'ASSOCIATION ENTEND MENER CETTE AVENTURE EN DÉPLOYANT AVEC HUMILITÉ TOUTE SON ÉNERGIE ET LES QUALITÉS AUXQUELLES ELLE EST ATTACHÉE : OUVERTURE, AGILITÉ, SIMPLICITÉ ET SURTOUT CAPACITÉ À DÉPASSER LES STÉRÉOTYPES POUR CONTRIBUER À UNE NOUVELLE ÉCONOMIE INCLUSIVE.**

# 40 246 FINANCEMENTS OCTROYÉS



**21 804**  
**ENTREPRISES  
FINANCÉES**  
(+13% VS 2019)



**20 537**  
**MICROCRÉDITS  
PROFESSIONNELS**  
(-3,2% VS 2019)



**7 296**  
**MICROCRÉDITS  
MOBILITÉ**  
(+6% VS 2019)



**2 729**  
**MICRO-ASSURANCES**  
(-21% VS 2019)



**7 673**  
**PRÊTS D'HONNEUR**  
(+67% VS 2019)



**65 270**  
**CLIENTS ACTIFS**  
(+8% VS 2019)

Parmi les entrepreneurs financés en 2020 :



**49%<sup>1</sup>**  
**VIVENT SOUS LE  
SEUIL DE PAUVRETÉ**  
(MOYENNE  
NATIONALE :  
14,8%<sup>4</sup>)



**37%**  
**PERÇOIVENT LES  
MINIMA SOCIAUX**  
(MOYENNE NATIONALE  
DES CRÉATEURS  
D'ENTREPRISE : 8%)



**24%**  
**SONT SANS  
DIPLOME**  
(MOYENNE  
NATIONALE : 13%)<sup>2</sup>

**41%**

**FEMMES**

(MOYENNE NATIONALE DES  
CRÉATEURS D'ENTREPRISE :  
29% DE FEMMES)<sup>2</sup>

**59%**

**HOMMES**

**25%**

**HABITENT EN ZONE RURALE<sup>3</sup>**  
(MOYENNE NATIONALE : 20%)<sup>4</sup>

**20%**

**HABITENT LES QUARTIERS PRIORITAIRES  
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE<sup>3</sup>**  
(MOYENNE NATIONALE : 8%)<sup>4</sup>

(1) : Clients Adie Microcrédit professionnel, uniquement hors clients Nouvelle-Calédonie

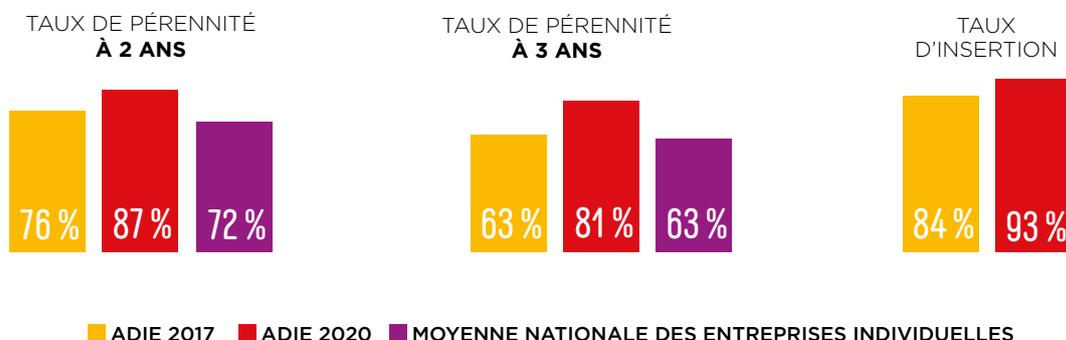
(2) : Enquête SINE, 2018, première vague, Insee

(3) : Hors Nouvelle-Calédonie

(4) : Les moyennes nationales portent, sauf mention contraire, sur l'ensemble de la population française.

# L'IMPACT SOCIAL DE L'ADIE

## TAUX DE PÉRENNITÉ & D'INSERTION



Source : Étude d'impact 2020 Audirep.

## SCORE D'EXCLUSION SOCIALE ET FINANCIÈRE



Sur une base annuelle, cet indicateur permet de contrôler l'adéquation entre public ciblé et public effectivement touché par l'association. Il peut varier de 0 (le moins exclu) à 23 (le plus exclu) pour une personne donnée. Une personne «moyenne» recueillera en général un score variant entre 0 et 3.

Pour chaque individu, deux scores sont calculés, l'un d'exclusion sociale et l'autre d'exclusion financière. La somme des deux fournit le score global d'exclusion.

Le score d'exclusion sociale est basé sur le sexe, l'âge, la nationalité, le niveau de formation et la zone d'habitation.

Quant au score d'exclusion financière, il tient compte de la situation bancaire, de l'endettement, du solde disponible par personne, de la capacité d'épargne, des minima sociaux et des revenus de la personne et de son conjoint. Il mesure la situation personnelle, économique et monétaire au moment du prêt.

## CRÉATION D'EMPLOIS GRÂCE AU MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL

13 714  
EMPLOIS  
CRÉÉS



13 760  
EMPLOIS  
MAINTENUS

1,26

NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS EN MOYENNE PAR ENTREPRISE FINANCÉE

Source : Étude d'impact 2020 Audirep



1€ = 2,38€

1€ CONFIE À L'ADIE RAPPORTE 2,38€ À LA COLLECTIVITÉ AU BOUT DE 2 ANS

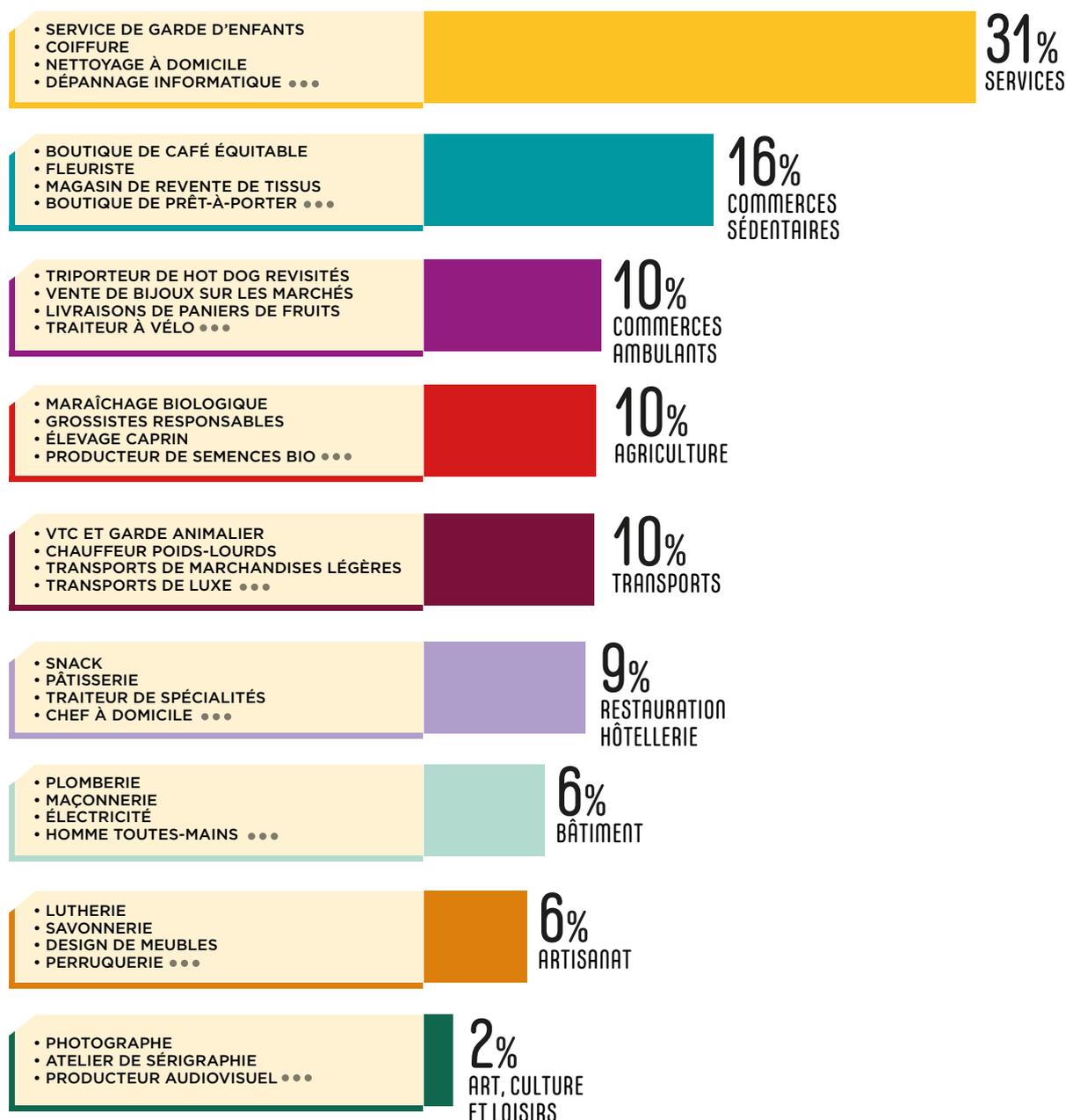
Source : Étude SROI, KPMG pour l'Adie, 2016

# DES CLIENTS DANS TOUS LES SECTEURS

Les entrepreneurs soutenus par l'Adie font chaque jour la démonstration de leur créativité, de leur combativité et de leur capacité à développer des projets qui répondent aux besoins de leur territoire. C'est pourquoi l'association les accompagne dans tous les secteurs d'activité, quels que soient leur âge, leur formation, leur lieu d'habitation ou leur parcours.



ALMANY, RESTAURATEUR À TROYES (AUBE).



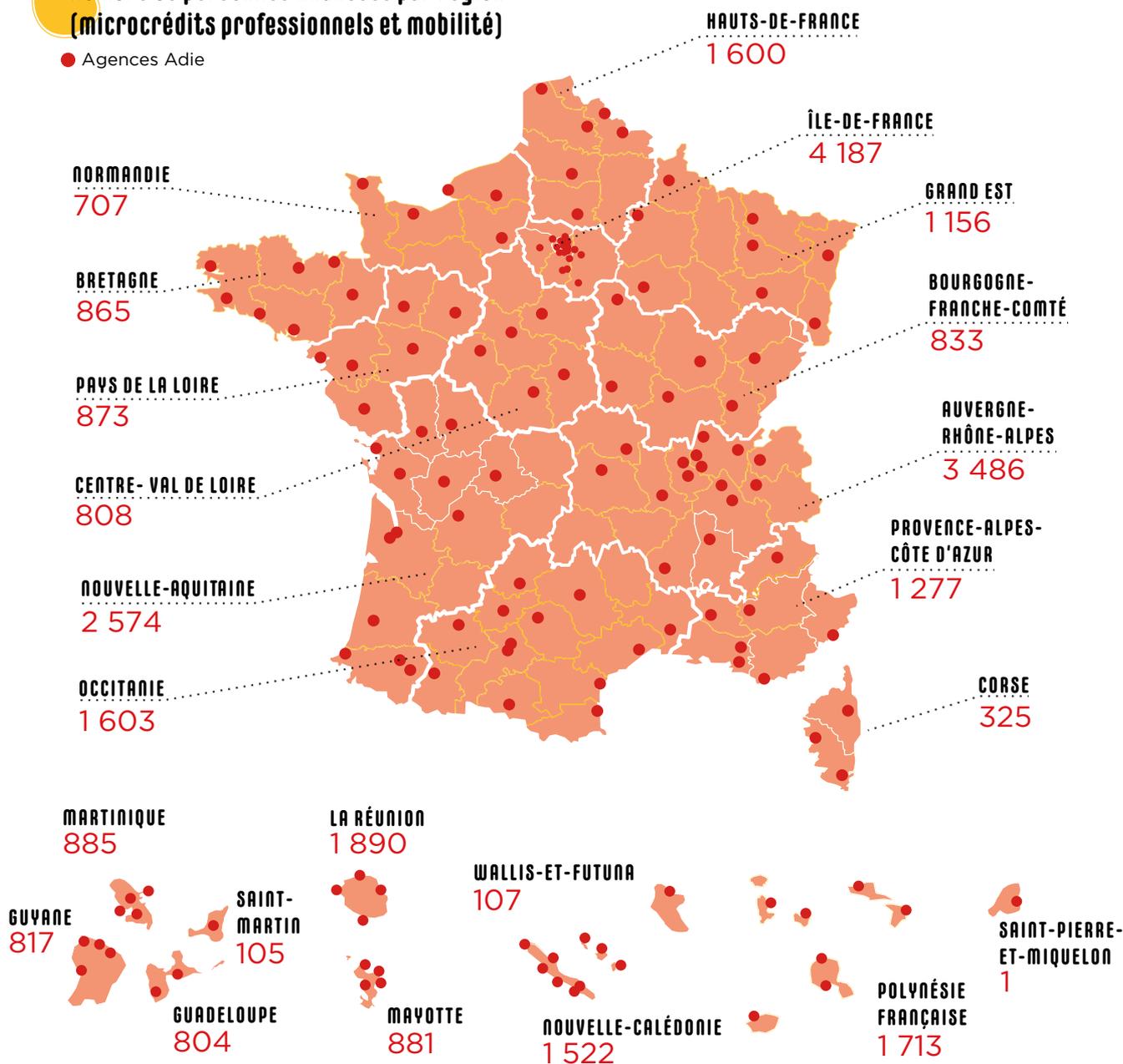
# UNE PRÉSENCE PARTOUT EN FRANCE

**29 019**

PERSONNES FINANÇÉES  
EN 2020

Nombre de personnes financées par région  
(microcrédits professionnels et mobilité)

● Agences Adie



**170**

AGENCES

(+ 12 AGENCES VS 2019)

**304**

PERMANENCES

**12**

DIRECTIONS  
RÉGIONALES

**3**

CENTRES DE RELATION À DISTANCE  
(ROUBAIX, ORLÉANS, NOUMÉA)

# UNE ANNÉE SUR LE FRONT ÉCONOMIQUE

En 2020, l'Adie s'est plus que jamais mobilisée sur le front économique pour défendre et faire entendre la voix des petits entrepreneurs locaux.

## DÉFENDRE LES ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ

Avec le premier confinement, la quasi-totalité des entrepreneurs suivis par l'Adie s'est retrouvée contrainte de mettre en pause leur activité. La création d'activités, en hausse depuis plusieurs années, a quant à elle connu un arrêt brutal.

Contrainte de se réorganiser à distance, l'Adie a décidé, particulièrement durant cette période, de se concentrer sur le soutien aux entreprises en activité. Ses priorités : permettre de survivre à la crise et reprendre dans les meilleures conditions lorsque cela était possible.

Pour prendre la mesure des dégâts de la crise et défendre au mieux les intérêts des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, l'Adie a mené, en avril et juin, trois enquêtes auprès de 10 000 entrepreneurs. Elles ont permis de dresser un bilan clair de la situation des petits entrepreneurs locaux dont les activités n'ont accès ni au crédit bancaire ni aux prêts garantis par l'État, et de formuler des propositions pour s'assurer que les dispositifs gouvernementaux ne laissent pas de côté les entrepreneurs les plus impactés par la crise.

### PENDANT LE CONFINEMENT :

**96 %**  
DES INDÉPENDANTS SUIVIS PAR L'ADIE  
ONT DÛ CESSER TOTALEMENT OU  
PARTIELLEMENT LEUR ACTIVITÉ

SEULEMENT LA MOITIÉ DES ENTREPRENEURS  
ONT BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE FINANCIÈRE  
PLAFONNÉE À **1 500 EUROS** DU  
FONDS DE SOLIDARITÉ

### À L'ÉTÉ :

Les entrepreneurs se sentent plus fragiles que jamais. Bien qu'inquiets, ils sont pleinement engagés à faire preuve de résilience.

**88 %**  
DES ENTREPRENEURS ONT PRIS  
CONSCIENCE DE LA FRAGILITÉ  
D'UNE ACTIVITÉ INDÉPENDANTE

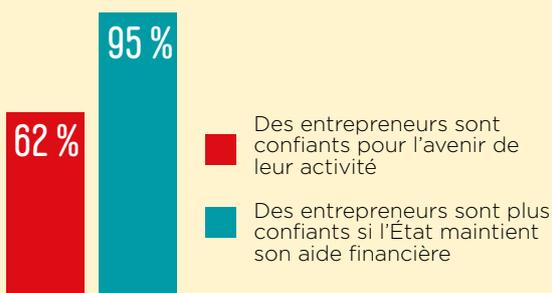
L'ÉTAT D'ESPRIT DES ENTREPRENEURS EST :

**40 %** COMBATIF

**29 %** INQUIET

**25 %** CONFIAIT

Mais pour pouvoir se projeter dans l'avenir, ils ont encore un besoin vital du soutien des pouvoirs publics.



**97 %**  
PENSENT QUE L'AIDE DES POUVOIRS  
PUBLICS DOIT CONTINUER

Source : Étude Adie auto-administrée menée du 7 au 14 avril 2020 auprès de 1 650 clients entrepreneurs de l'Adie

## UNE EXIGENCE : FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES PETITS ENTREPRENEURS LOCAUX

Les données recueillies lors des trois enquêtes ont permis d'alimenter en continu le plaidoyer de l'Adie auprès des pouvoirs publics, et de légitimer les propositions de relance en les appuyant sur les problématiques concrètes et les revendications des entrepreneurs.

Sans apport en fonds propres, la majorité de ces entrepreneurs, dont la plupart ne sont pas couverts par l'assurance chômage, doivent se résoudre à vivre de minima sociaux. Au-delà des dizaines de milliers de personnes accompagnées par l'Adie, ce sont des centaines de milliers de travailleurs indépendants à faibles revenus qui sont concernés.

### TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES



**NADIA HAI**, MINISTRE DE LA VILLE

« La création d'entreprise est à la fois un levier d'émancipation pour les habitants et un facteur d'attractivité pour améliorer la qualité de vie et l'image des quartiers. Les entreprises des quartiers ne sont pas moins performantes ou innovantes qu'ailleurs, au contraire ! Mais des obstacles existent, de l'accès au financement à la conquête de nouveaux marchés, en passant par l'autocensure. Pour instaurer l'égalité des chances économiques, il faut mobiliser tous les acteurs. »



**VANESSA ENGEL**, RESPONSABLE PHILANTHROPIE FRANCE, FONDATION J.P. MORGAN

« Face à la crise de la Covid-19, nous avons déployé plus de 2 millions d'euros pour répondre aux besoins urgents des résidents de la Seine-Saint-Denis, renforcer les acteurs de l'insertion et de l'Économie Sociale et Solidaire et soutenir les petits entrepreneurs. L'Adie a été en première ligne pour aider ses clients à relever l'ensemble des défis liés à cette crise inédite. Notre soutien lui a permis d'aider 5 000 micro-entrepreneurs à naviguer dans cette crise, à avoir accès aux mécanismes de soutien mis en place par l'État et à piloter leur activité. »

Tout au long du confinement et dans les mois qui ont suivi, le plaidoyer national a porté sur trois mesures majeures pour soutenir les petits entrepreneurs locaux :

- **Le maintien du fonds de solidarité jusqu'à la fin de l'année** pour tous ceux qui subissent encore les conséquences de la crise, quel que soit leur secteur d'activité.
- **Une exonération totale des cotisations sociales jusqu'à la fin de l'année pour tous les entrepreneurs** éligibles au fonds de solidarité.
- **Un soutien en fonds propres** sous la forme d'une prime de 3 000 euros pour les entrepreneurs les plus en difficulté.

SAUVER LES ENTREPRISES  
EN ACTIVITÉ :

**126 000**

**ACTIONS**  
D'ACCOMPAGNEMENT  
PENDANT LES  
CONFINEMENTS

.....

**46 000**

**ENTREPRENEURS SUIVIS**  
POUR ACCOMPAGNER  
LA REPRISE

.....

**28 000**

**PRÊTS RÉÉCHELONNÉS**  
AU MOINS UNE FOIS

.....

**4,5 MILLIONS D'EUROS**  
**DE PRIMES**

POUR LES ENTREPRENEURS  
**EN QUARTIERS PRIORITAIRES**  
**PAR ATTRIBUTION DU MINISTÈRE**  
**DE LA VILLE**

# DES RÉUSSITES TERRITORIALES ET NATIONALES

L'année 2020 fut riche en actions pour l'association. Retour sur dix faits marquants, localement et nationalement.

## L'ADIE CERTIFIÉE POUR LA QUALITÉ DE SES FORMATIONS

L'Adie, en tant qu'organisme de formation, a obtenu la certification Qualiopi. Cette certification nationale atteste de la conformité de ses processus de formation aux exigences du référentiel unique de la qualité des organismes de formation. Obtenue pour une durée de 4 ans, elle couvre l'ensemble de ses formations sur une trentaine de sites. C'est un gage de qualité pour les clients et partenaires et un prérequis pour prétendre aux financements des actions de formation par les fonds publics mutualisés de la formation professionnelle.



## UNE PRÉSENCE AU CŒUR DES QUARTIERS

En 2020, l'Adie a poursuivi ses efforts pour renforcer son maillage territorial et être au plus près des entrepreneurs qu'elle soutient, notamment dans les quartiers prioritaires des villes d'Île-de-France. Ainsi, grâce au soutien de la Région Île-de-France, de Bank of America et de BNP Paribas, cinq nouvelles agences ont ouvert leurs portes à Paris, Aulnay-sous-Bois, Trappes, Vitry et Meaux.



INAUGURATION DE L'AGENCE DE MEAUX

## LES ENTREPRENEURES ONT DE L'AUDACE !

L'entrepreneuriat féminin se célèbre avec le projet «Les créatrices audacieuses» ! En octobre dernier, pas moins de 15 ateliers thématiques ont été organisés en Pays de la Loire pour mettre en lumière l'entrepreneuriat par et pour les femmes. Dès le 8 décembre, une boutique éphémère a vu le jour à Nantes, permettant aux créatrices de tester leurs produits tout en montant en compétence sur la vente à distance, un outil essentiel aujourd'hui. Oui, être femme et cheffe d'entreprise, c'est possible, et ces «audacieuses» le montrent chaque jour.



LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE «LES CRÉATRICES AUDACIEUSES», À NANTES

## UNE EXCELLENCE RÉCOMPENSÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE !

Le 11 juin 2020, l'Adie a reçu de la Commission européenne, le renouvellement de sa certification au Code européen de bonne conduite pour l'octroi de microcrédits, code qui définit les standards de la microfinance en Europe et qui constitue un label de qualité pour les acteurs engagés dans la finance éthique. Et pour cause : l'Adie remplit 98% des 169 clauses qui lui sont applicables ! Une belle reconnaissance du travail accompli et la possibilité de continuer à bénéficier du soutien de l'Union européenne.

## UN NOËL #MADEWITHADIE



**MANON**, MAROQUINIÈRE À BIDART (NOUVELLE-AQUITAINE)

Faire plaisir à ses proches pour les fêtes de fin d'année tout en soutenant les entrepreneurs locaux, rien de plus simple! Jeux concours en ligne et sur les réseaux sociaux, marchés de Noël virtuels sur Instagram, calendriers de «l'avant-Avent...».

Les équipes se sont mobilisées pour révéler les talents de créateurs. Sur Instagram, le grand marché de l'Adie a mis en avant des productions #MadeWithAdie afin de suggérer des idées cadeaux pour Noël et soutenir nos entrepreneurs locaux.

## CRÉADIE : RÉCOMPENSER CEUX QUI RÉALISENT LEURS RÊVES !



**JEAN-BAPTISTE**, POTAGER BIO À HUAHINE (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

Pour sa 11<sup>e</sup> édition, Créadie a récompensé 10 créateurs d'entreprise au niveau national, clients actifs de l'association. Tous ont conquis le jury par leur combativité exemplaire, leur résilience et leur capacité à dynamiser leur quartier, leur village, leur ville, dans un contexte économique particulièrement difficile. Des coups de cœur partagés par les partenaires du concours : la Fédération nationale des Banques Populaires, Azulis Capital et le Crédit Coopératif.

## L'INNOVATION, C'EST ADIE'CTIF !

Pour inviter davantage les jeunes bénévoles à la rejoindre sur le terrain, l'Adie a lancé un Hackathon solidaire en partenariat avec Big Bloom : le projet Adie'ctif. Du 17 au 20 novembre, quatre équipes de collaborateurs talentueux se sont ainsi affrontés pour prototyper le meilleur dispositif d'intégration des bénévoles. Le dispositif gagnant sera mis en œuvre dès avril 2021, incubé et accompagné par notre partenaire BNP Paribas !

## DES WEBCONFÉRENCES POUR MONTER SON ENTREPRISE DE CHEZ SOI

Dès le début du second confinement, l'Adie et Pôle emploi se sont mobilisés pour co-organiser une semaine d'ateliers à distance pour les porteurs de projets de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Du 2 au 6 novembre, 473 participants ont ainsi été accompagnés en « visio » et grâce à un chat interactif. Ce nouveau mode de rencontres à distance a amplifié les échanges et le dynamisme entre tous les participants !

## DES MICROCRÉDITS JUSQU'À 15 000 EUROS DANS LES OUTRE-MER



**PASCAL**, AGRICULTEUR À CANALA (NOUVELLE-CALÉDONIE)

Au mois de septembre, le seuil du microcrédit professionnel a été relevé par le Ministère des Outre-mer, passant de 12 000 à 15 000 euros : une évolution majeure pour ces territoires!

Ce nouveau plafond va permettre d'intensifier la présence et les actions de l'Adie dans les prochaines années en accompagnant davantage d'entreprises en activité, en valorisant la création de son propre emploi comme un levier pour répondre aux exigences de relance, de cohésion sociale et de développement territorial.

## EN RÉGION SUD, LES PARTENAIRES UNIS

En octobre, l'Adie a réuni ses partenaires pour dresser le bilan du plan de relance mis en place en juin pour soutenir les activités des micro-entrepreneurs à Marseille et en région Sud. L'ensemble des partenaires engagés dans ce plan étaient présents : AG2R La Mondiale, la Fondation OM, Banque Populaire Méditerranée, BNP Paribas et la Région Sud. Ils ont pu échanger avec les entrepreneurs venus témoigner de l'efficacité du dispositif : Hafida, chauffeur VTC, Séverine, gérante d'une boutique déco, Abdelkader, responsable d'une entreprise de sécurité et Yazid, restaurateur.



Rendre l'entrepreneuriat  
accessible à tous

*Sauveur, pêcheur à l'île Rousse (Haute-Corse)*

## AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

**Pendant le confinement, la création d'entreprises, pourtant en hausse depuis des années, a connu un arrêt brutal avant de redémarrer à l'été avec une vitalité remarquable. Cette dernière témoigne d'une envie de plus en plus de personnes d'exercer, de façon indépendante, une activité qui leur ressemble et la volonté de contribuer concrètement à façonner leur quartier, village ou ville.**

Dans un contexte plus que jamais incertain, l'Adie revendique par conviction la nécessité de renforcer le soutien à la création d'entreprise et d'en permettre l'accès à tous, parce que l'envie d'entreprendre doit être soutenue, encouragée et qu'elle constitue une réponse efficace à la crise, l'Adie s'adresse en priorité :

- **Aux porteurs de projet de création d'entreprise** qui sont depuis toujours le public prioritaire de l'Adie, notamment dans les territoires fragiles, les quartiers de la politique de la ville et les zones rurales,
- **Aux travailleurs informels** qui sont souvent les plus impactés par la crise, qui n'ont eu droit à aucune aide et doivent être, plus que tout autre public, accompagnés pour lever les freins administratifs, bancaires, psychologiques et pratiques qui les empêchent de développer leur activité et de rentrer dans une démarche véritablement entrepreneuriale,
- **Aux entrepreneurs en activité** qui ont pris plus que jamais conscience de leur fragilité et dont la crise a révélé l'importance des besoins d'accompagnement et de formation continue dans un contexte en mutation profonde.

Afin de mieux répondre dans la durée aux besoins et aux nouveaux défis de développement de ces entreprises, l'Adie a relevé son plafond de microcrédits — 12 000 euros en Métropole et 15 000 euros en Outre-mer — et développe son offre d'accompagnement pour faciliter l'accès à plus d'opportunités d'E-commerce.

À compter de 2021, tous ces publics pourront bénéficier d'une offre spécifique de l'Adie combinant un financement adapté et un diagnostic régulier de leurs besoins opérés par des conseillers référents de leur territoire.

### L'ENVIE D'ENTREPRENDRE

**70 %**  
**DES ENTREPRENEURS**  
ESTIMENT QUE SI C'ÉTAIT  
À REFAIRE, ILS SE  
**LANCERAIENT ENCORE**  
**AUJOURD'HUI**

**84 %**  
DE CEUX QUI N'ONT PAS  
ENCORE CRÉÉ LEUR  
ENTREPRISE **COMPTENT SE**  
**LANCER EN 2021**

**58 %**  
DE CEUX QUI ONT DÛ CESSER  
LEUR ACTIVITÉ À CAUSE DE  
LA CRISE **ENVISAGENT DE**  
**CRÉER UNE NOUVELLE**  
**ENTREPRISE**

Source : Enquête Adie auto-administrée réalisée auprès de 2 521 répondants du 5 au 14 janvier 2021.



## ALEXANDRA A OUVERT SA BOULANGERIE ALTERNATIVE

■ « J'ai grandi dans une famille où la cuisine a toujours été associée à des moments conviviaux. C'est peut-être ce qui m'a conduite à devenir boulangère. Pourtant pendant 15 ans, j'ai été éducatrice pour jeunes enfants jusqu'à ce que je me lasse des conditions de travail. Après 3 ans de formation en boulangerie, je n'ai pas eu accès au crédit bancaire. L'Adie m'a aidée, j'ai pu finaliser mon installation et lancer *Mémé la Boulange* en janvier 2020. »

*Alexandra, artisan boulangère  
à Saint-Pierre-des-Corps  
(Indre-et-Loire)*

# SOUTENIR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

**Malgré le contexte, les créations d'entreprise ont connu une incroyable vitalité en 2020. Il faut absolument entretenir cette énergie dans la durée et faire en sorte qu'elle bénéficie à tous, particulièrement dans certains quartiers et territoires ruraux. Car le travail indépendant est un levier majeur, bien qu'encore trop peu reconnu, pour une relance économique inclusive et de proximité.**

## LA FORMATION JE DEVIENS ENTREPRENEUR : UN DÉPLOIEMENT À TOUTE ÉPREUVE

Le programme «Je Deviens Entrepreneur» est une formation certifiante et gratuite qui permet chaque année à plusieurs centaines de porteurs de projets d'accélérer la création de leur entreprise. Malgré la suspension des formations en présentiel sur une partie de l'année en raison du contexte sanitaire, l'ambition de l'Adie de mettre cet outil à portée du plus grand nombre de porteurs de projets reste intacte. Ainsi, ces sessions présentiels ont repris en petits groupes dès le mois de septembre, quand les conditions le permettaient ; elles ont été animées dans 16 nouvelles villes en 2020 ! Par ailleurs, 7 sessions expérimentales ont été dispensées à distance.

### LE PROGRAMME JE DEVIENS ENTREPRENEUR EN 2020 C'EST :

**124**

**SESSIONS**  
DE FORMATION

.....

**744**

**PERSONNES FORMÉES**  
DONT **159** ISSUES DES QUARTIERS  
PRIORITAIRES DE LA VILLE

.....

**98 %**

**DES STAGIAIRES**  
**SATISFAITS**

.....

**89 %**

**DES STAGIAIRES**  
**CERTIFIÉS**

.....

## DES OUTILS MALINS POUR CONSTRUIRE SON PROJET

Construire un business plan en ligne, c'est possible ! Lorsque l'on crée son entreprise, il n'est pas toujours facile de savoir par où commencer. Alors cette année, l'Adie a lancé avec ses partenaires une plateforme totalement innovante intitulée «Je construis mon projet». Gratuite et ludique, elle s'adresse à tous les créateurs d'entreprise, quel que soit le degré d'avancement de leur projet.

Définition du projet, étude de marché, chiffrage, gestion des démarches administratives... Les porteurs de projet ont la possibilité d'avancer sur leur projet à distance, en autonomie et à leur rythme, en sélectionnant les rubriques qui les intéressent et dans l'ordre qui leur convient le mieux. Inspiré de l'offre d'accompagnement physique proposée par nos conseillers, ce parcours digital permet d'aboutir, étapes après étapes, ce sans connaissance financière ou comptable préalable, à un business plan solide et à des prévisionnels financiers facilement ajustables. Un outil précieux pour mettre toutes les chances de son côté dans une période plus instable que jamais.

## TÉMOIGNAGE DE PARTENAIRE



**JEAN BASSÈRES**, DIRECTEUR  
GÉNÉRAL, PÔLE EMPLOI

« Parce que nous sommes convaincus que l'entrepreneuriat est un levier d'insertion professionnelle, nous avons intégré dans notre offre de services digitaux mis à disposition des demandeurs d'emploi, — L'Emploi Store —, les outils mis en place par l'Adie. En 2021, nous souhaitons également mettre l'accent sur les opérations locales de sensibilisation des créateurs. »



### LES DOIGTS DE FÉE DE MADELEINE

■ « J'ai démarré la vannerie avec mon mari. Il en faisait depuis toujours et dès notre mariage nous avons réalisé des objets à quatre mains, ensemble. Nous avons commencé par vendre les paniers que nous tressions sur les marchés. Nous avons ensuite contacté l'Adie pour obtenir un microcrédit et nous nous sommes lancés, avec leur appui, dans l'immatriculation de notre activité et la déclaration de nos revenus. L'année 2020 fut difficile pour vivre de notre savoir-faire. Afin d'équilibrer nos revenus, nous avons dû conjuguer notre activité initiale et un travail agricole dans les vignes autour de chez nous. Nous avons conservé notre stock pour reprendre la vente d'ici l'été. »

**Madeline**, artisan vannier à Lons  
(Pyrénées-Atlantiques)

# FAVORISER L'INSERTION DES ENTREPRENEURS INFORMELS

**Sortir de l'informel est une démarche compliquée mais fondamentale pour accéder à des droits, tout en bénéficiant à la société dans son ensemble. L'année 2020 prouve combien il est nécessaire d'accompagner plus fortement cette transition vers le travail déclaré, car elle améliore non seulement le statut personnel de ces travailleurs indépendants, mais elle donne également accès à des perspectives nouvelles de développement.**

## LE PROJET TREMPLIN

**Malgré leur talent et leur capacité à répondre à de vrais besoins sur leurs territoires, de nombreux entrepreneurs renoncent à s'immatriculer.**

Les freins peuvent être multiples : difficultés financières, méconnaissance des fondamentaux (notions de gestion, langue française...), craintes face aux démarches administratives, manque d'assurance...

Pour les aider à reprendre confiance en eux et dans les institutions, l'Adie a mis en place le programme « Tremplin », financé dans le cadre du Programme Investissement dans les Compétences (PIC) 100 % Inclusion. Grâce à un accompagnement individualisé, chaque entrepreneur peut faire le point sur son parcours, ses compétences et ses besoins.

Une fois son profil établi, sa situation financière évaluée et des axes de développement définis, le porteur de projet peut choisir, en toute connaissance de ses droits, le statut qui lui correspond le mieux, et se lancer dans son immatriculation, avec l'aide de conseillers spécialisés et d'outils accessibles mis à disposition de chacun.

Les premiers résultats de ce projet innovant sont encourageants. Depuis son lancement en juin dernier 46 personnes sont entrées dans le programme. **D'ici 2022, l'Adie souhaite en faire bénéficier 713 entrepreneurs, répartis sur 11 territoires cibles** que sont la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, l'Île-de-France (Aubervilliers et Paris), le Tarn, l'Aveyron, l'Ariège, l'Indre, le Cher et la Nièvre.



**ISABELLE DELAPLACE,**  
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE,  
FONDATION FDJ

### TÉMOIGNAGE DE PARTENAIRE

« Depuis 2019, la Fondation FDJ soutient le projet « Tremplin ». Le choix de ce projet répond à nos engagements : favoriser l'insertion sociale, en soutenant des entrepreneurs n'ayant pas accès au crédit bancaire, et l'insertion professionnelle, grâce à la création de valeur et la possibilité pour chaque travailleur d'ouvrir ses droits via l'immatriculation. Agir au plus près des besoins sur le terrain, c'est favoriser l'égalité des chances en territoire ultra-marin, où la précarité face à l'emploi est plus forte qu'en métropole. »



**JULES BLANC,**  
CHARGÉ DE PROJETS  
DÉVELOPPEMENT, ADIE

### TÉMOIGNAGE ADIE

« Mon travail consiste à créer, en collaboration avec les équipes de terrain, les bons outils pédagogiques pour un accompagnement individuel tout au long du parcours des travailleurs informels. L'objectif est de valider les compétences des entrepreneurs mais aussi de les convaincre que l'immatriculation est d'abord un moyen de développer leur activité. Ce que j'apprécie au quotidien, c'est le caractère innovant du programme. Je suis à la tête d'un véritable laboratoire qui nous permet d'expérimenter de nouvelles méthodes répliquables à plus grande échelle. »



## LES RECETTES D'ICI ET D'AILLEURS DE SAÏDA

■ « Femme afghane, de Kaboul, j'ai quitté mon pays, seule à l'âge de 15 ans, sans famille ni racine pour arriver en France. Après 16 années de travail en milieu hospitalier, j'ai voulu prendre le risque de changer de carrière pour vivre de ma passion : la cuisine. Mon BEP en poche, je décide de créer mon entreprise de traiteur à domicile "Kaboulyon" avec le projet de mélanger les saveurs d'ici et d'ailleurs. Malgré des difficultés financières, j'ai réalisé un business plan et je me suis tournée vers l'Adie qui m'a accordé un prêt. Je propose à présent mes services à des professionnels et j'initie les enfants à la cuisine à base de produits locaux ! Je me suis adaptée au contexte pour proposer mes recettes à emporter ou en livraison. Aujourd'hui, mon rêve serait de créer un écovillage autonome et solidaire qui rassemblerait des femmes issues de toutes les cultures. Je suis fière de mon parcours ! »

*Saïda, cheffe cuisinière à Lyon (Rhône)*

# ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS EN ACTIVITÉ

**Durement touchés par la crise, les petits entrepreneurs ont été combattifs. Ils ont démontré leurs capacités d'adaptation et leur caractère indiscutablement essentiel, eux qui participent tant à la vie économique et sociale locale. L'Adie a déployé un plan d'accompagnement sans précédent en 2020 pour soutenir ces entrepreneurs fragilisés et sera à leurs côtés pour relancer et développer leur activité.**

## ADIE COMPÉTENCES : DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DE CHACUN

«Adie Compétences» est un programme de formation visant à développer et valoriser les compétences des entrepreneurs. Outre la formation «Je Deviens Entrepreneur» (voir p.19) dédiée à la création d'entreprise, le programme compte 3 formations afin d'accompagner les entrepreneurs en activité aval de la création :

- «L'atelier des solutions commerciales» porte sur développement commercial
- «Maîtriser le fonctionnement de l'auto-entreprise» porte sur la gestion administrative et financière
- «Réinterroger son statut juridique» porte sur le changement de statut ou de régime

Les 5 mois d'activité en présentiel ont toutefois permis d'animer 140 sessions de formation auprès de 1 687 stagiaires.

En complément, 15 sessions de formation ont été animées auprès de 64 stagiaires sous la forme d'expérimentations de formations à distance durant l'été 2020, puis lors du second confinement.



**ÉRIC LE BONT,**  
DIRECTEUR NATIONAL  
DU RECOUVREMENT  
DES TRAVAILLEURS  
INDÉPENDANTS, URSAFF

«Les travailleurs indépendants ont beaucoup souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Pour les soutenir durant cette période difficile, l'Urssaf et le CPSTI ont mis en place des mesures exceptionnelles visant à les soutenir financièrement. Pour informer les clients de l'Adie sur ces aides et pour leur expliquer les démarches pour y avoir accès, nous avons organisé ensemble plusieurs web-conférences.»



**CATHERINE CHAZAL,**  
RESPONSABLE DE LA  
DIRECTION RSE ET  
MÉCÉNAT, AXA FRANCE

«Lors de la crise de la Covid-19, AXA a développé son soutien à l'Adie. Avec ce nouveau partenariat, l'Adie a déployé un accompagnement renforcé à distance. Ces outils numériques viendront compléter en 2021 l'offre physique dispensée par l'Adie à ses clients depuis plusieurs années. L'objectif : sécuriser l'activité des entrepreneurs et permettre le lancement de nouveaux projets.»

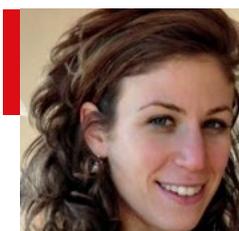
## UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ PENDANT LES CONFINEMENTS

En parallèle au programme de formations, un peu plus de 126 000 actions d'accompagnement individuelles et à distance ont été assurées pendant les confinements auprès de 46 290 clients, afin d'effectuer un diagnostic personnalisé de leur situation personnelle et professionnelle et étudier leur besoin.

Tous ont bénéficié de conseils concernant les différents dispositifs de soutien proposés par l'État, les partenaires de l'Adie ou encore l'Adie elle-même (rééchelonnement des prêts, report d'échéance, obtention de prêt de secours, prêt d'honneur «relance», etc.).

Par ailleurs, près de 12 500 participants ont assisté aux 84 webconférences organisées pendant ces deux confinements.

## TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES



**REBECCA BIRNAUM,**  
PARTNER MANAGER,  
GOOGLE

«Avec l'Adie, nous avons mené sur la fin d'année une opération d'assistance pour les entrepreneurs sur les thèmes de l'amélioration de la visibilité en ligne et de la maîtrise des outils collaboratifs. Plus de 450 entrepreneurs ont suivi les webinaires animés par l'équipe Google Ateliers Numériques, sessions complétées par le coaching individuel de 100 porteurs de projet par des salariés volontaires de Google France. Un vrai succès tant pour le public visé que pour nos experts "Googlers" qui ont trouvé cette expérience très enrichissante. Nous espérons pouvoir continuer cette relation également en 2021.»



## DAVID, PAYSAGISTE EN VILLE ET À VÉLO

■ « Après plusieurs années comme éducateur spécialisé, j'ai décidé de devenir paysagiste. Oui mais à vélo ! Après une première expérience salariale, j'ai pris la décision de démarrer mon projet entrepreneurial. Cependant, convaincre les banquiers avec ma situation de demandeur d'emploi, sans beaucoup de garanties, n'a pas été possible. J'ai été orienté vers l'Adie et j'ai suivi son programme *Ma Cycloentreprise*. Un véritable accélérateur. Le crédit de 7 000 euros octroyé par l'association m'a permis de financer la remorque et le vélo. Mon activité a démarré en 2020 en pleine saison hivernale mais j'ai profité de cette période plus calme pour développer mon réseau. Les gens me regardent avec curiosité, mais demain, il faut que cela devienne banal. Mon rêve serait de ne voir que des entrepreneurs à vélo dans les villes pour améliorer la qualité de vie de tous. »

**David, paysagiste à Rennes**  
(Ille-et-Vilaine)

# ENCOURAGER LA MOBILITÉ

Les difficultés de mobilité révèlent des injustices sociales et concernent majoritairement les jeunes et les personnes les plus fragiles économiquement. Elles mettent également en lumière des injustices territoriales, puisqu'elles sont particulièrement fortes en milieu rural et dans les quartiers. Face à ces constats, l'Adie continue de se mobiliser pour lever ces freins à l'emploi, tout en améliorant l'accès à des véhicules toujours plus propres.

## POUR QUE LA MOBILITÉ NE SOIT PLUS UN FREIN

Les offres « mobilité » de l'Adie permettent de financer, de réparer et d'assurer un véhicule, d'accéder à une formation ou de passer son permis de conduire.

Ces offres s'adressent à tous : travailleur indépendant, entrepreneur, intérimaire, intermittent, en recherche d'emploi, en CDD ou en CDI, à temps plein ou à temps partiel... Avec des crédits allant jusqu'à 5000 euros, elles permettent de réaliser l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, de souscrire un contrat de location avec option d'achat, une assurance auto, de financer un permis de conduire, et même des formations. En 2020, 7 296 personnes ont été financées.

## MA CYCLOENTREPRISE

Plus économique qu'un véhicule, plus souple et surtout plus verte, la cyclo-mobilité remporte chaque jour de nouvelles étapes auprès des entrepreneurs !

Pour aider ces derniers à concilier le développement de leur entreprise et leur volonté de limiter leur impact écologique, l'Adie a lancé le programme *Ma Cycloentreprise*, en partenariat avec Eni et Les Boîtes à Vélo.

Le pari ? Proposer à la fois une formation alliant théorie et pratique, un accompagnement technique et un soutien financier pour acquérir un vélo adapté aux besoins des professionnels (vélos électriques, triporteurs au gaz naturel...), en complément des microcrédits proposés par l'Adie. Une aide précieuse pour soutenir le premier coup de pédale de ces porteurs de projets dans le monde de l'entreprise.

## TÉMOIGNAGE DE PARTENAIRE



**ANNE TEFFO**, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE ADJOINTE, FONDATION D'ENTREPRISE MICHELIN

« La Fondation d'Entreprise Michelin s'est particulièrement investie dans le projet de mobilité de l'emploi développé par l'Adie. Que ce soit pour l'achat d'un véhicule, sa réparation ou encore le passage du permis de conduire, l'accès à un financement par le biais d'un microcrédit personnel et/ou professionnel est la clé pour aider les personnes en situation de précarité économique à accéder à un emploi ou à s'y maintenir. Le programme vise à soutenir 90 bénéficiaires sur 3 ans. Un objectif qui devrait être atteint ! »

## OBJECTIFS DU PROGRAMME MA CYCLOENTREPRISE :

**3 000**

**MICRO-ENTREPRENEURS  
FORMÉS À LA CYCLOMOBILITÉ  
PROFESSIONNELLE**

.....

**1 000**

**MICRO-ENTREPRENEURS  
ACCOMPAGNÉS  
TECHNIQUEMENT**

.....

**450**

**MICRO-ENTREPRENEURS  
ACCOMPAGNÉS  
FINANCIÈREMENT**

A man with dark hair and a goatee, wearing a light blue polo shirt with dark trim and dark trousers, stands in a hallway with red door frames. He is holding a red folder or bag. The background is slightly blurred, showing a modern office environment.

# Une organisation au service d'une mission

*Nicolas, conseiller Adie à Mayotte*

# LES SALARIÉS ET BÉNÉVOLES À L'UNISSON



En dépit du contexte sanitaire et les deux confinements, les efforts en termes d'intégration et de formation se sont maintenus et ont été adaptés: une partie de l'offre de formation a été déployée en format digital et de nombreux tutoriels ont été mis à disposition des collaborateurs. Une enquête a d'ailleurs été menée auprès des salariés lors du premier confinement pour évaluer les 3 dimensions suivantes :

| COHÉSION                                      | RESSOURCES   | PERFORMANCE   |
|---|--|---|
| (informations, esprit d'équipe, convivialité) | (matériel et outils, règles de fonctionnement, organisation avec le manager) | (objectifs, gestion des priorités, performance de l'organisation) |

Les répondants ont exprimé 77,5% d'opinions favorables au global, et en particulier les catégories «cohésion» et «ressources» ont dépassé les 81%.

## LES BÉNÉVOLES, FORCE DE L'ADIE

Étroitement associés aux salariés, les bénévoles de l'Adie sont essentiels au bon fonctionnement de l'association. Professionnels en activité, étudiants, retraités ou créateurs d'entreprise, les bénévoles sont issus de divers horizons. Cette diversité d'âges, de profils, de parcours est précisément ce qui nourrit la richesse de l'accompagnement que l'Adie peut proposer aux entrepreneurs. Leurs missions: accompagner les porteurs de projets, participer à l'instruction des dossiers, former à l'entrepreneuriat, offrir un appui administratif, faire connaître l'Adie, etc. Ils contribuent à renforcer le maillage territorial et à développer l'action de l'association.

## MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

En 2020, ce sont 26 salariés de structures partenaires qui ont contribué à la mission de l'Adie sur des missions très variées, que ce soit dans le réseau en lien avec les clients, ou bien sur des fonctions support, notamment au siège de l'association.

De nombreuses banques mais aussi de grandes entreprises proposent à leurs salariés cette expérience associative. Ces derniers contribuent ainsi à une mission d'utilité sociale, en proximité directe ou moins directe avec les créateurs d'entreprise.

## LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE, UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

« Venir à Mayotte — une île au contexte économique et social particulier, et à l'environnement culturel très différent — a été un défi à la fois personnel et professionnel, après cinq années dans une agence d'Île-de-France. J'avais envie d'avoir un regard nouveau sur le métier de conseiller. Je voulais aussi bénéficier de l'expérience des collègues mahorais et faire profiter de la mienne. Ma plus grande satisfaction, c'est la grande proximité avec les porteurs de projet. Se rendre sur les lieux d'activité permet de se rendre compte de l'impact des projets de l'Adie, et de voir à quel point il dépasse le seul cadre de l'entreprise. »



**BRIGITTE**, BÉNÉVOLE  
À ROUEN (SEINE-MARITIME)

## TÉMOIGNAGE DE BÉNÉVOLE

« Durant mon parcours professionnel, j'avais entendu parler de l'Adie, assisté à des présentations et lu des articles sur le microcrédit. C'est donc naturellement que j'ai pris contact avec l'association en janvier 2020. Mon expérience de conseillère en gestion des risques m'apporte beaucoup dans mes missions. Et en même temps, ce bénévolat est une réelle ouverture sur les autres et le monde entrepreneurial. Grâce aux formations ainsi qu'à l'observation de rendez-vous, j'ai pu monter en compétences rapidement. Aujourd'hui, je suis fière de me rendre utile et de sentir qu'on peut me faire confiance. »

# LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## LES MEMBRES DU BUREAU

Le bureau de l'Adie est composé de 7 membres, tous élus par le conseil d'administration en son sein. Il suit la mise en œuvre des missions de l'association et prend les décisions en matière de politique de crédit, d'accompagnement, de financement et de partenariat.



**FRÉDÉRIC LAVENIR**

Président,  
Ancien Directeur  
général de CNP  
Assurances



**BRUNO SALMON**

Vice-président, Ancien  
président de BNP Paribas  
personal finance (Cetelem),  
ancien président de  
l'association française des  
sociétés financières



**MARIE-CAROLINE  
BONNET-GALZY**

Vice-présidente,  
Présidente du Comité  
d'audit, inspectrice  
générale des affaires  
sociales



**MICHEL BERNARD**

Trésorier, Président du  
Comité financier,  
ancien directeur  
général de l'ANPE



**DOMINIQUE COMBES**

Représentante des  
bénévoles de l'Adie  
en PACA et Corse,  
ancienne chef de  
service à Pôle Emploi



**CLAUDE DÉCHELETTE**

Coordinatrice nationale des  
bénévoles et membre du  
comité d'audit, bénévole de  
l'Adie en Île-de-France,  
ancienne directrice du  
marketing opérationnel  
d'Air France - KLM



**ÉRIC DEJOIE**

Secrétaire, membre  
du Comité financier,  
Président de MBO  
Partenaires

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est constitué de 16 membres bénévoles issus du monde de la finance, de l'administration et de l'entreprise. Il fixe les orientations stratégiques de l'Adie, agréé ses nouveaux membres, arrête son budget et ses comptes annuels.



**MARIE ADELINE-PEIH**

Représentant Bpifrance,  
directrice exécutive



**PHILIPPE BAILLY**

Responsable des marchés  
des professionnels et des  
petites entreprises du  
Crédit Mutuel



**EDOUARD DELMON**

Représentant BPCE,  
directeur du développe-  
ment groupe BPCE



**DENIS DEMENTHON**

Représentant France  
active, directeur  
général



**PHILIPPE DÉTRAIÉ**

Bénévole à l'Adie,  
ancien président de la  
Maison du Management



**RUBEN DJAGOUÉ**

Créateur de l'entreprise  
Beny's Hot dog



**FLORA DOUBIET**

Créatrice de l'entreprise  
PariSolidari-Thé



**MAÏTÉ ERRECART**

Ancienne adjointe au Maire de  
Paris et ancienne directrice  
générale de l'Institut national  
de la consommation



**CHRISTOPHE GENTER**

Représentant la Caisse  
des dépôts, directeur  
du département cohésion  
sociale et territoriale



**JEAN-MARC JANAILLIAC**

Bénévole de l'Adie au  
siège, membre du Comité  
financier de l'Adie, ancien  
président directeur général  
d'Air France-HLM



**VINCENT MANSUY**

Représentant le Crédit  
Coopératif, Directeur  
financier



**VINCENT MERCIER**

Membre du Comité  
financier de l'Adie,  
Président d'Adie  
microfranchise solidaire  
investissement



**MARIE MOULY**

Bénévole à l'Adie



**MICHEL ROUH**

Représentant la  
Fédération  
nationale des Banques  
populaires, directeur  
général



**PIERRE SILVY**

Membre du Comité  
d'audit, ancien membre  
du comité de direction  
générale de l'UCB



**ANTOINE SIRE**

Directeur de l'engagement  
d'entreprise de BNP  
PARIBAS

# L'ADIE À L'INTERNATIONAL

Depuis 2000, l'Adie contribue au développement du travail indépendant et de la microfinance hors de France.

L'association s'appuie sur une équipe dédiée et sur l'expérience de ses salariés pour mener des actions de conseil, d'échange et de coopération en Europe, dans le pourtour méditerranéen et dans les zones périphériques aux territoires d'outre-mer.

L'ADIE À L'INTERNATIONAL EN CHIFFRES :

**10 778**  
ENTREPRENEURS FINANCÉS  
ET ACCOMPAGNÉS (HORS  
FRANCE)

**600**  
EXPERTS  
DE LA MICROFINANCE  
EN RÉSEAU

**13**  
PRESTATIONS  
DE CONSEILS

## FAIRE RAYONNER LES CONVICTIIONS ET LES VALEURS DE L'ADIE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Outre la création du Réseau Européen de la Microfinance en 2003, l'Adie a contribué à la naissance de 5 institutions de microfinance : KRK au Kosovo, microStart en Belgique, Taysir en Tunisie, AFI en Grèce et Microlux au Luxembourg.

En 2020, les salariés de ces différentes structures se sont engagés sur des **projets de coopération** portant sur la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'amélioration de la santé financière des microentrepreneurs.

Les équipes de l'Adie réalisent **des missions de conseil et d'assistance technique** en microfinance. Nos domaines d'expertise s'articulent autour de 4 thématiques :

- Approches publics précaires
- Études de marché et développement de produits
- Formation du personnel
- Risque de crédit
- Performance sociale et mesure d'impact
- Planification stratégique



VICTOR DUFORT, CONSEILLER ADIE, ENGAGÉ SUR UNE MISSION DE CONSEIL EN LIBYE

## ILS FONT APPEL À NOTRE EXPERTISE

### TREBALL SOLIDARI | Espagne

Avec l'Adie, l'ONG Treball Solidari qui œuvre à l'insertion économique des femmes majorquines, a professionnalisé ses méthodes de crédit et amélioré son niveau de conformité au Code Européen de Bonne Conduite.

### AGROINVEST | Serbie

L'IMF serbe souhaitait renforcer sa gestion de la performance sociale et améliorer la mesure de son impact. L'aide de l'Adie lui a permis d'établir une stratégie de pilotage de sa performance sociale et de lancer en 2021, sa toute première étude d'impact.

### EXPERTISE FRANCE | Libye

L'Adie a réalisé un diagnostic du cadre légal bancaire et entrepreneurial libyen. L'Adie prépare, avec des autorités compétentes, la mise en place d'un environnement légal plus propice à l'essor de la microfinance dans ce pays.

## TÉMOIGNAGE DE CONSEILLER

« Cette mission me permet de confronter la réalité de notre métier à un autre contexte, d'autres méthodes et d'autres contraintes. J'espère apporter quelques-unes de nos bonnes pratiques terrain et j'en apprend beaucoup sur les possibilités de la microfinance ! »

# LES PARTENAIRES NATIONAUX

L'efficacité de l'action de l'Adie et son impact social sont reconnus par ses partenaires. La puissance publique remarquablement investie, les banques leviers du financement des porteurs de projets ou encore les grandes entreprises et ETI au titre de leur RSE sont engagées avec l'Adie pour créer plus de cohésion sociale et territoriale par l'inclusion financière et économique.

## PAROLES DE PARTENAIRES



**NICOLAS DUFOURCQ**,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
BPIFRANCE

« En 2021, Bpifrance sera aux côtés de l'Adie pour favoriser l'accès de tous au financement via notamment le microcrédit et le prêt d'honneur. Nous continuerons à défendre les intérêts des créateurs exclus des dispositifs d'aides classiques, pour lutter contre la précarité et créer des emplois, dans un contexte économique marqué par l'incertitude. Une année 2021 placée sous le signe de la solidarité et de l'optimisme, voilà notre pari ! »



**ANTOINE SIRE**, DIRECTEUR  
DE L'ENGAGEMENT,  
BNP PARIBAS

« Entreprendre dans la situation que l'on connaît aujourd'hui est évidemment quelque chose de courageux mais surtout de nécessaire : il faut être prêt à recréer des emplois. Quels que soient leur origine sociale, leur genre, leur âge, leur territoire, c'est le projet qui compte. Il leur faut croire en leur projet, et bien s'entourer : l'Adie est là pour eux, et BNP Paribas aussi. Nous incitons d'ailleurs chacun de nos clients qui aurait un projet d'entrepreneuriat à se lancer. »



**MICHEL ROUX**, DIRECTEUR  
GÉNÉRAL, FÉDÉRATION  
NATIONALE DES BANQUES  
POPULAIRES

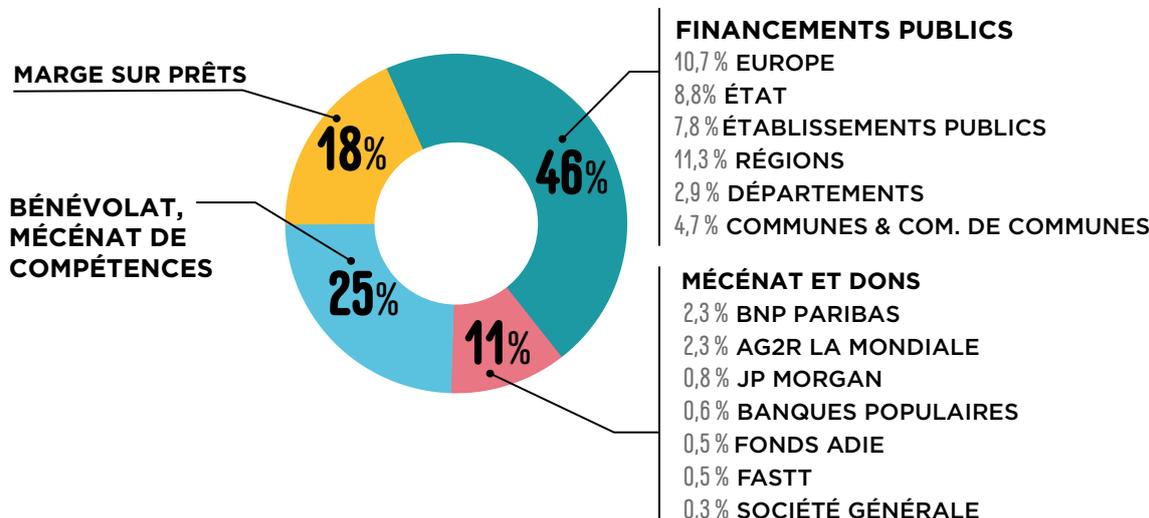
« Grâce à un accompagnement de qualité, l'Adie amplifie considérablement les chances de réussite des micro-entreprises. Pour apporter une réponse concrète aux jeunes qui se déplacent moins en agence Adie au profit de recherches digitales, nous avons notamment accompagné le développement de " Je construis mon projet ", un espace de coaching en ligne et gratuit. Nous partageons avec l'Adie la responsabilité de soutenir la création d'entreprise des jeunes micro-entrepreneurs. »



**STÉPHANE SÉBASTIANI**,  
DIRECTEUR DES  
TERRITOIRES,  
AG2R LA MONDIALE

« Via notre projet "Seniors en emploi" construit avec l'Adie, et grâce à l'action sociale de la fédération Agirc-Arrco, AG2R LA MONDIALE s'est fixé comme ambition en 2020-2021 d'accompagner 2 000 seniors sur tout le territoire France Métropolitaine et Guyane ! Avec ses 170 antennes régionales et son implantation partout en France, y compris Outre-Mer, l'Adie nous ressemble. C'est une force majeure pour redonner la priorité aux territoires, à leurs réalités locales et aux actions qui ont déjà fait leurs preuves. »

## FINANCEMENTS DE L'ACTION DE L'ADIE EN 2020



## DES PARTENAIRES ENGAGÉS À TOUS LES ÉCHELONS

L'action de l'Adie est ancrée dans les territoires au plus près des entrepreneurs et porteurs de projet. Cet ancrage est le fruit d'un partenariat soutenu depuis plus de 30 années avec les partenaires publics au niveau national comme au niveau local.

La crise sanitaire a mis en exergue de façon encore plus prégnante le nécessaire soutien à l'économie locale et de proximité. L'engagement de l'État et des collectivités locales aux côtés des entrepreneurs pour faire face à la crise a été remarquable. Il faut poursuivre collectivement le travail engagé. Un grand merci à l'ensemble des collectivités pour leur confiance et leur soutien.

290

**PARTENARIATS LOCAUX**  
AVEC DES **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

### PAROLES DE PARTENAIRES



**JEAN-LUC MOUDENC**, MAIRE DE TOULOUSE, PRÉSIDENT DE TOULOUSE MÉTROPOLE

« Aux côtés de l'Adie, notre collectivité toulousaine tend la main aux entrepreneurs qui souhaitent créer ou développer leur entreprise. Pour cela, le Plan de lutte contre la Précarité lancé par Toulouse Métropole comporte, dans le cadre de l'appel à projets "Actions emploi post Covid", un fonds de 140 000 euros destiné à financer les prêts d'honneur de 40 projets portés par les clients de l'Adie. Face à la crise qui frappe durement l'économie de notre territoire, nous faisons le choix de protéger nos emplois : ce plan inventif facilite l'accès au travail et offre un bel avenir à tous les talents et les forces vives de notre territoire, et en particulier nos jeunes. »



**SÉBASTIEN LECORNU**, MINISTRE DES OUTRE-MER

« Compte tenu des besoins très spécifiques des très petites entreprises (TPE), le Ministère des Outre-mer a décidé de renforcer son partenariat avec l'Adie pour lui permettre d'aller encore plus loin en 2021. Les conséquences de la crise sanitaire vont en effet nécessiter un soutien de long terme aux petites entreprises. L'Adie sera, j'en suis sûr, en première ligne de cette action qui donne une chance à chacun d'entreprendre et de créer son propre emploi. »



**IRÈNE FELIX**, PRÉSIDENTE DE BOURGES PLUS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

« L'Adie est un acteur à part entière de la politique de la ville. En cette période de pandémie, le prêt d'honneur de l'Adie vient en complément des aides de l'État et du fonds de relance de l'Agglomération. Ainsi, en 2020, ce sont 180 000 euros de prêts qui ont été mobilisés et une cinquantaine d'emplois qui ont été créés sur Bourges Plus. L'Adie est une opportunité pour notre territoire ! »



« Tous les talents méritent une chance de s'épanouir ! Parce que seules l'imagination, l'énergie et la détermination doivent compter lorsqu'il s'agit de se lancer, la Région Sud, pilote de la stratégie économique sur son territoire, est naturellement partenaire de l'Adie. Tous ensemble pour l'entreprise ! »

**LE PRÉSIDENT DE RÉGION ET PRÉSIDENT DES RÉGIONS DE FRANCE**

# UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ROBUSTE ET MAÎTRISÉ

En 2020, l'Adie a prêté 122 millions d'euros à près de 29 019 personnes sous forme de microcrédits ou de prêts d'honneur, en s'appuyant sur son réseau de salariés et bénévoles présents dans 170 agences partout en France métropolitaine et en outre mer.

(les comptes sont disponibles sur [www.adie.org](http://www.adie.org))

## CHIFFRES-CLÉS

| EN MILLIONS D'EUROS                        | 2020        | 2019        | 2018        | 2017        | 2016        |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Encours brut de microcrédits</b>        | 185,8       | 168,6       | 148,7       | 134,5       | 120,2       |
| <b>Marge nette sur prêts</b>               | <b>10,6</b> | <b>14,3</b> | <b>11,7</b> | <b>9,8</b>  | <b>7,6</b>  |
| <b>Ressources externes</b>                 | <b>47,1</b> | <b>43</b>   | <b>43,6</b> | <b>42,7</b> | <b>44,6</b> |
| <i>Financements publics</i>                | 26,7        | 22,1        | 20,8        | 20,2        | 22,5        |
| <i>Mécénat</i>                             | 6,0         | 5,3         | 4,6         | 4,3         | 4,0         |
| <i>Dons</i>                                | 0,4         | 0,2         | 0,8         | 1,2         | 1,1         |
| <i>Bénévolat</i>                           | 12,9        | 14,8        | 16,6        | 16,4        | 16,8        |
| <i>Mécénat de compétence</i>               | 1,2         | 0,6         | 0,7         | 0,6         | 0,2         |
| <b>Moyens</b>                              | <b>56,6</b> | <b>56,7</b> | <b>49,6</b> | <b>46,5</b> | <b>47,0</b> |
| <i>Moyen humains salariés</i>              | 31,2        | 28,5        | 26,5        | 24,1        | 24,3        |
| <i>Moyens humains bénévoles (1)</i>        | 12,9        | 14,8        | 11,1        | 10,9        | 11,7        |
| <i>Moyens humains en mécénat</i>           | 1,1         | 0,6         | 0,7         | 0,5         | 0,0         |
| <i>Autres charges y compris en mécénat</i> | 12,5        | 13,4        | 12,0        | 11,6        | 11,0        |

(1) valorisé selon la méthode décrite dans les comptes 2020

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020

| EN MILLIONS D'EUROS                          | 2020        | 2019         |
|--|-------------|--------------|
| Marge sur prêts                              | 10,6        | 14,3         |
| <i>Produits d'intérêts</i>                   | 16,4        | 16,5         |
| <i>Charges d'emprunts</i>                    | -1,1        | -1,0         |
| <i>Coût du risque</i>                        | -4,8        | -1,2         |
| Financements externes                        | 33,0        | 27,6         |
| Autres produits d'exploitation               | 0,5         | 0,5          |
| Charges d'exploitation                       | -43,7       | -41,8        |
| <i>Charges salariales</i>                    | -31,2       | -28,5        |
| <i>Autres charges</i>                        | -12,5       | -13,3        |
| Produits financiers de placement             | 0,2         | 0,3          |
| Amortissements nets des charges immobilisées | 0,1         | -0,2         |
| Autres                                       | 0,0         | 0,0          |
| <b>RÉSULTAT</b>                              | <b>0,6</b>  | <b>+ 0,9</b> |
| <b>CONTRIBUTION VOLONTAIRE DES BÉNÉVOLES</b> | <b>12,9</b> | <b>14,8</b>  |

### **-5,5 MILLIONS D'EUROS DE RESSOURCES DU FAIT DE LA CRISE...**

**La marge sur prêts**, qui constitue la part d'autofinancement de l'Adie, est inférieure de -38% aux prévisions budgétaires, soit **-6,5 M d'euros**.

Cette évolution est une conséquence directe de la crise (baisse d'activité, anticipation d'une augmentation du risque crédit en 2021 et 2022, provisionnée dès 2020), et des mesures décidées par l'Adie pour soutenir les entrepreneurs (report d'échéances, y compris des intérêts, prêts de relance moins générateurs de produits d'intérêts).

Grâce au soutien de nos partenaires, 14 M d'euros de fonds de prêts d'honneur ont été mobilisés dans le cadre du plan de relance, et les actions d'accompagnement spécifiques mises en place par l'Adie ont été financées à hauteur de **1 M d'euros**, limitant ainsi l'impact de la crise.

### **... COMPENSÉS PAR DES ÉCONOMIES DE CHARGES...**

Malgré ce contexte, les nombreux recrutements prévus en 2020 ont été maintenus, même si les confinements successifs ont eu pour effet de décaler l'arrivée des nouveaux conseillers, générant ainsi des économies par rapport au budget.

Par ailleurs, un certain nombre de dépenses n'ont pas pu être engagées en 2020 (déplacements, prestations digitales, travaux, communication...).

Au global, les charges sont en économie de 3,2 M d'euros par rapport au budget 2020.

### **... ET PAR DES REPORTS DE FINANCEMENTS 2019 ET UNE AUGMENTATION DES FINANCEMENTS 2020**

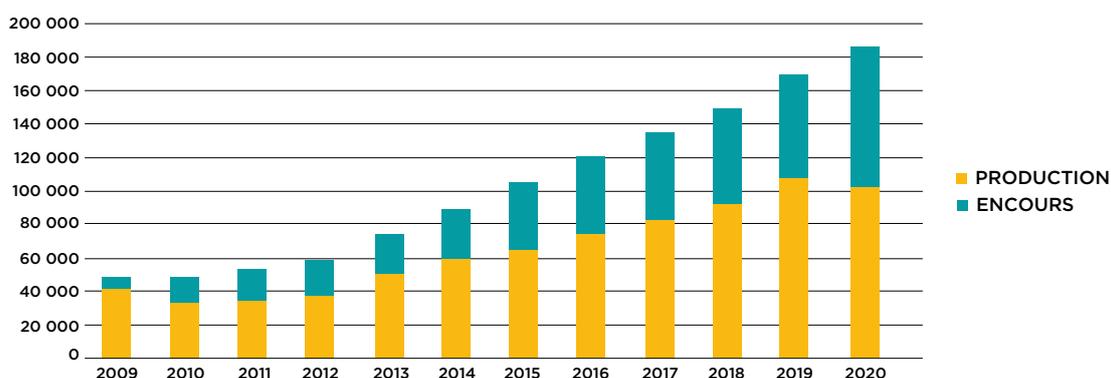
Chaque année, des financements européens sont notifiés et donc comptabilisés avec une ou deux années de décalage. En 2020, le montant des financements relatifs aux années précédentes s'est élevé à un niveau record (+1,8 M d'euros par rapport aux prévisions). À l'inverse, la grande majorité des financements au titre de l'année 2020 ont été notifiés dans l'année, 2020 étant la dernière année de la programmation 2014-2020, ce qui explique des financements au titre de 2020 supérieurs de 1,3 M d'euros au budget, hors financements liés à la crise.

### **UN ENCOURS DE MICROCRÉDITS DE 186 MILLIONS D'EUROS (+10 %)**

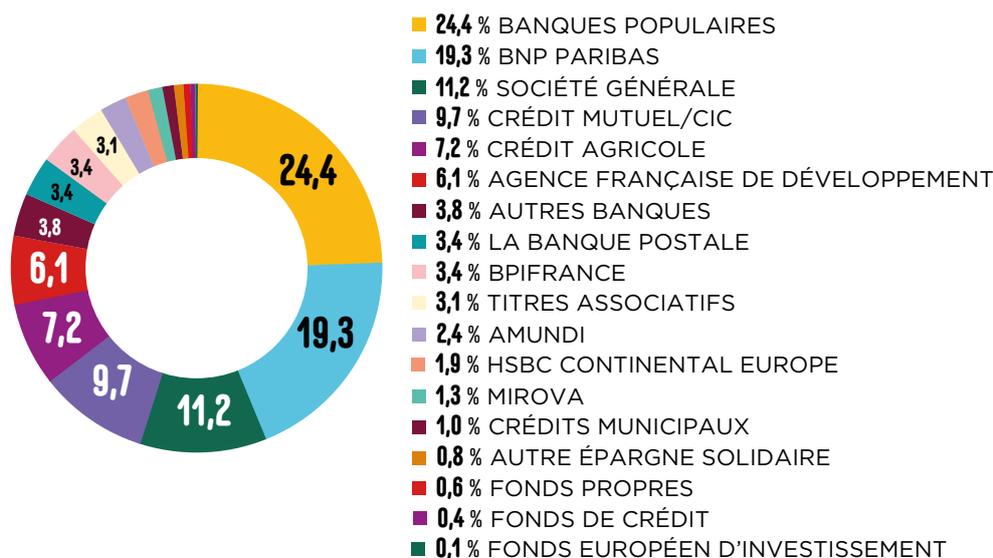
L'encours est adossé à des emprunts contractés auprès de 56 partenaires bancaires, à des organismes gestionnaires de l'épargne solidaire, des partenaires institutionnels et à une partie des titres associatifs émis par l'Adie en 2015.

Le report d'échéances de microcrédits en 2020 a nécessité de rééchelonner une partie des emprunts bancaires afin de préserver un bon adossement entre les prêts et les emprunts.

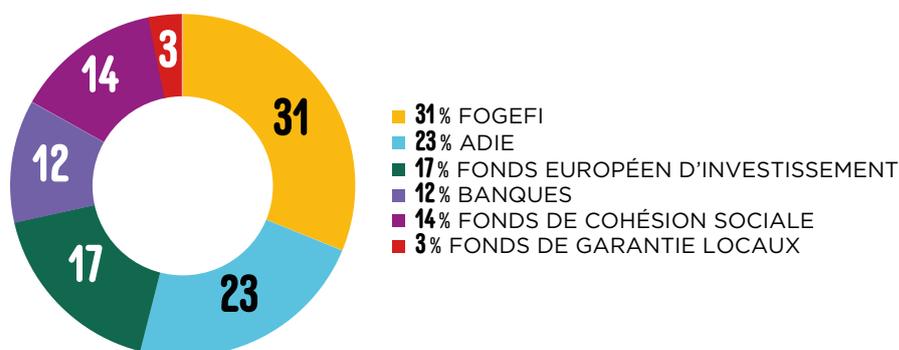
#### **ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'ENCOURS AU 31/12/2020**



## REFINANCEMENT DE L'ENCOURS DE MICROCRÉDITS AU 31/12/2020



## EXPOSITION DE L'ADIE SUR SON ENCOURS DE MICROCRÉDITS AU 31/12/2020



### GARANTIE DES PRÊTS

Essentiels, les mécanismes de garantie dont bénéficie l'Adie permettent de limiter son exposition lors du passage en perte des microcrédits non remboursés par les clients. Le Fonds de Cohésion Sociale (FCS) garantit les microcrédits inférieurs à 7 000 euros. Ceux supérieurs à cette somme sont garantis par le Fonds européen d'investissement (FEI) qui gère pour les institutions de microcrédits les dispositifs de garantie mis en place par la Commission européenne.

Les banques contribuent également à la couverture du risque, garantissant une quote-part des microcrédits qu'elles refinancent à travers les lignes de crédit accordées à l'Adie. Afin de faire face à une probable augmentation significative du risque en 2021 et en 2022, les plafonds des garanties du FEI et du FCS ont été augmentés en 2020.

### 14 MILLIONS D'EUROS DE FONDS DE PRÊTS D'HONNEURS RELANCE DOTÉS EN 2020 PAR LES PARTENAIRES DE L'ADIE

Pour accompagner les entrepreneurs dans la reprise de leur activité, le financement intégral par endettement était le plus souvent inapproprié. Il fallait donc pouvoir leur donner accès à des fonds propres ou quasi fonds propres. L'Adie a pu compter sur le soutien de ses partenaires pour collecter 14 M d'euros de fonds de prêts d'honneur.

Ces apports, complétés par les fonds pré-existants, ont permis à l'Adie de prêter 19,7 M d'euros de prêts d'honneur en 2020 à 7 500 entrepreneurs.

**L'ÉQUIPE ADIE, EN GUYANE.**



Crédits photographiques : © Adie, Isabelle Beauvais, Manon Catteau, Gaël Coto, Fabrice Dall'Anese, FDJ, Lydia Descloux, Laurent Mauger, mairie de Toulouse/P. NinNayt-Ah, P. Nin, Tifox



# adie

[www.adie.org](http://www.adie.org)

23 rue des Ardennes,  
75019 Paris



association.adie @Adieorg associationadie



© Adie 03/2021 • Direction de la Communication  
Imprimé sur papier 100 % recyclé, 100 % français